

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP. : — 3 mois, 5 fr.; 6 mois, 9 fr.; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP. : — » 6 » 11 » 20

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.
PARIS : HAVAS et Co, 8, place de la Bourse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.
Imprimerie A. Laytou.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
RÉCLAMES — 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été

Arrivées à CAHORS	Départs de CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
11 h. 16 ^m matin.	5 h. » ^m matin.	6 h. 49 ^m matin.	10 h. 12 ^m matin.	8 h. 23 ^m matin.	10 h. 40 ^m matin.	4 h. 27 ^m soir.	1 h. 8 ^m matin.
5 » 10 » soir.	1 » 40 » soir.	2 » 51 » soir.	3 » 56 » soir.	4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.	10 h. 33 — 11 h. 22 soir.	4 » 39 » »
10 » » »	5 » 40 » »	7 » 34 » »	8 » 46 » »	9 » 28 » »	10 » 55 » »	* * * * *	2 » 48 » soir.

Train de marchandises régulier : (Départ de Cahors — 5 h. 15^m matin.
Arrivé à Cahors — 7 h. 50^m soir.)

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 33^m matin.

Cahors, 27 Juillet.

La paix et l'opposition anglaise.

La discussion à la Chambre des lords sur le traité de Berlin et la convention de Constantinople n'a été qu'une escarmouche; c'est à la Chambre des communes que se livrera la grande bataille. Le plan de campagne de l'opposition est maintenant connu.

On a aujourd'hui sous les yeux le texte même de la résolution qui sera proposée par le marquis de Hartington. Cette résolution débute par un éloge du traité de Berlin, mais elle exprime le regret : 1° que le congrès n'ait pas accueilli d'une façon plus satisfaisante les demandes du royaume de Grèce et des sujets grecs de la Porte-Ottomane; 2° que le gouvernement anglais ait augmenté sans nécessité les obligations militaires de la Grande-Bretagne en se portant seul garant de l'intégrité du territoire ottoman en Asie; 3° qu'il ait imposé à l'état une responsabilité grave, en prenant des engagements vagues relativement à la bonne administration de la Turquie d'Asie, sans indiquer par quels moyens il assurera l'accomplissement de ces engagements; 4° qu'il ait pris ces engagements et encouru cette responsabilité sans en avoir à l'avance prévenu le gouvernement.

En attendant que ce plan d'attaque soit exécuté à la Chambre des communes, les orateurs de l'opposition y préparent l'opinion par leurs discours. M. Gladstone a pris la parole dans le quartier des tanneurs, à Bermondsey, qui fait partie du bourg de Southwark, sur la rive droite de la Tamise. Il a mentionné un grief oublié dans la résolution de lord Hartington : « La Bessarabie, qui appartenait à un pays libre, la Roumanie, a été replacée sous le joug despotique de la Russie. » L'orateur s'est élevé avec violence contre la convention de Constantinople, « cette convention folle, cette œuvre absurde, qui est un acte de duplicité, et la honte de l'Angleterre. »

Le discours, au banquet du Club-Gobden, de l'ancien ministre de l'instruction publique, M. Forster, ne paraît pas avoir été aussi virulent; mais il est plus politique. M. Forster a constaté le changement qu'apporte la convention de Constantinople à la situation de l'Angleterre. En garantissant l'intégrité du territoire Ottoman en Asie, la Grande-Bretagne se transforme, a dit M. Forster, en puissance continentale. Elle s'oblige à tenir sur pied une nombreuse armée de terre, qui devra être soit une armée anglaise recrutée au moyen de la conscription, soit une immense armée indienne. Cette observation avait déjà été faite par lord Derby.

La majorité considérable dont le ministère dispose à la Chambre des communes rend certain le rejet de la résolution du marquis de Hartington. Mais si un succès de vote suffit, pour le présent au cabinet Beaconsfield, il lui est indispensable, pour l'avenir, d'obtenir, à la Chambre des communes et dans le pays, un succès d'opinion. Mais ce succès lui-même exigerait, de la part du ministère, une attitude plus résolue à la Chambre des communes que celle qu'il a prise à la Chambre des lords.

Allemagne.

On écrit de Berlin :

La capitale de l'Allemagne a repris sa physiologie habituelle; tous les principaux plénipotentiaires ont quitté depuis trois ou quatre jours les bords de la Sprée pour se diriger vers des rivages plus hospitaliers et plus gais. Le prince de Bismarck lui-même s'en est allé aux eaux de Kissingen, après avoir reçu de l'empereur, comme témoignage de satisfaction, un magnifique portrait peint par Winterhalter.

Après le mouvement causé par la présence des diplomates européens, l'agitation électorale, a repris le dessus. Partout dans les journaux on ne lit que manifestes et proclamations des différents partis se disputant le terrain pour les élections du 30 juillet. Les réunions électorales sont également très-nombreuses et les candidats s'y permettent une liberté d'allure et de langage très significative.

J'ai assisté à une réunion du parti démocratico-socialiste, où il m'a été donné d'entendre l'exposé de la théorie des revendications matérielles par un orateur très éloquent, par ma foi, et surtout très habile. Inutile de vous dire que « l'infâme capital » a été tout particulièrement maltraité. Mais, ce qui m'a le plus frappé, c'est l'esprit de discipline que les meneurs du socialisme allemand sont parvenus à inculquer à leurs adhérents, devenus légion. Il y avait environ de trois à quatre mille personnes réunies, qui, toutes, ont déclaré par acclamation être allées se faire inscrire et vérifier les listes électorales.

Remarquez qu'il ne s'agit que d'une circonscription, celle de Moabit, et que le déploiement d'énergie du parti est partout le même. La lutte promet donc d'être chaude, et déjà l'on calcule que les douze sièges occupés au dernier Reichstag par la démocratie sociale seront au moins doublés dans le prochain Parlement. On estime que la Saxe, Bade, le Wurtemberg, la Hesse et les villes hanséatiques fourniront le principal contingent au parti, soit environ de 20 à 22 députés sur 73 que ces différents pays ont à élire.

L'opinion commune est que ce sont les libéraux nationaux, représentés dans la dernière session par 129 membres, qui paieront les frais de la dernière dissolution. Les catholiques et les conservateurs s'accroîtront dans des proportions à peu près identiques à celles des socialistes démocrates. En tout état de cause, le gouvernement semble devoir être assuré d'une majorité d'à peu près 50 à 60 membres sur les 397 composant le Reichstag.

Cette majorité votera évidemment avec enthousiasme toutes les lois d'exception contre la démocratie sociale qu'il plaira au gouvernement de lui proposer; toutefois, si réellement M. de Bismarck persiste à présenter certains projets de loi sur le budget militaire, le monopole des tabacs et l'exploitation de toutes les voies ferrées par l'Etat, ladite majorité pourrait bien se disloquer et se réduire à rien.

REVUE DES JOURNAUX

France.

La guerre fatale de 1870 nous trouva seuls; et

nos désastres ne rencontrèrent que la froide compassion de l'Europe, nous regardant tristement nous précipiter vers le suicide de notre grandeur militaire.

Personne n'éleva la voix pour nous; personne n'essaya d'arrêter le torrent humain, qui, débordant nos frontières, menaçait d'engloutir la patrie envahie.

Aucun lien ne parut assez fort pour qu'un seul gouvernement nous offrît secours; et l'Empire, s'écroulant dans la défaite et la capitulation, nous laissa sans une amitié vivante. Il les avait tués toutes successivement.

Huit ans après, ayant pansé ses plaies et ayant travaillé, la France, retremée par l'adversité et relevée par la liberté, reçoit au Nord et au Midi d'éclatants témoignages de sympathie et d'affection.

On écoute son silence, et on lui demande son secret.

Elle peut donc envisager avec calme l'avenir. Son épée était brisée; elle a su en forger une autre, qui repose au fourreau, qui ne menace personne, mais dont tout le monde devine le poids.

Nous sommes aujourd'hui les soldats de la paix, et nous voulons garder ce rôle, qui nous permet de continuer dignement notre œuvre de réparation nationale.

Mais l'Europe sent maintenant la place que la France tient dans le monde; elle reconnaît notre patrie et elle salue avec joie notre réveil.

Voilà les douleurs que l'Empire nous a faites! Voilà les consolations que la République nous apporte!

Citoyens, jugez.

Temps.

La République, tout comme l'empire, met les grévistes « au régime de la baïonnette ». Nous avons le malheur de ne pas trouver plaisante cette boutade d'une feuille bonapartiste, que les souvenirs d'Aubin et de la Ricamarie devraient rendre un peu plus circonspect; il est très certain, en effet, qu'il n'y a pas trente-six manières de maintenir l'ordre; le tout est dans la manière de s'en servir et dans la valeur morale de l'autorité qui les emploie.

La loi n'interdit pas les grèves, mais elle punit les faits de violence, de menace, de fraude, dont elles peuvent être précédées ou accompagnées; le gouvernement est tenu à la fois de les prévenir à l'aide de la force armée et de les frapper par la main des juges. S'il apporte dans cette mission redoutable du discernement et de la mesure en même temps que de l'énergie, il est irréprochable. Or, il serait difficile de soutenir que l'empire n'ait pas trop souvent commencé par la fin, c'est-à-dire par l'emploi immédiat et aveugle de la force. La République, au contraire, par la puissance de son origine et l'évidente pureté de ses intentions, a parlé aux ouvriers comme une amie éclairée, mais indulgente; elle s'est toujours efforcée dès le début de dissiper les illusions, de démasquer les sophismes, de dénoncer les provocations; elle n'en a pas moins maintenu l'ordre matériel; elle l'a même maintenu beaucoup mieux que les régimes dont il constitue tout le programme, elle a été assez heureuse pour éviter l'effusion du sang, et c'est là, nous osons le dire, le plus saint des devoirs pour un gouvernement qui respecte le pays. Aussi n'est-il depuis six mois une seule grève qui ne se soit poursuivie et dénouée dans une paix relative, due assurément pour beaucoup à la sagesse des ouvriers et à la modération des Compagnies, mais dont l'autorité républicaine peut en grande partie revendiquer l'honneur.

En résumé, la République n'est pas plus en mesure que tout autre régime de conjurer cette fatalité économique; mais elle a su jusqu'ici la dégager de son cortège ordinaire de collisions parfois sanglantes, et elle a été assez habile ou assez fortunée pour donner à la plupart de ces dangereux conflits la solution la plus satisfaisante possible. Nous sommes convaincus que le pays ne lui en demande pas davantage.

National.

L'Ordre se montre fort piqué que nous n'ayons pas pris au sérieux son indignation, sa « rougeur au front, » sur l'affaire de Chypre.

Que l'Ordre veuille bien le croire, ce n'est point notre faute si, malgré sa réplique, nous persistons dans le même sentiment. Il plaît au journal d'un parti qui a conduit la France à Sedan, qui l'a laissée épuisée et démembreée, d'accuser le gouvernement républicain d'avoir observé au Congrès de Berlin une politique de recueillement et de désintéressement.

Comment ne pas conclure que ces récriminations ne sont qu'une comédie?

L'Ordre se prétend « scandalisé » parce que nous avons mis à la charge de l'Angleterre certaines conséquences possibles de la politique adoptée par lord Beaconsfield.

Voudrait-il, par hasard, que la France prît parti dans la question? C'est pour le coup que la feuille de M. Rouher, avec l'autorité qui lui appartient en pareille matière, tonnerait contre l'imprudence et l'esprit d'aventure du gouvernement!

L'Ordre comprend bien que, pas plus que le public, nous ne sommes dupes de ses grandes phrases.

Dans son dépit, il nous qualifie de journal officieux.

Où, nous le reconnaissons, nous sommes officieux, comme la majorité de la Chambre, comme la majorité du pays, qui soutient le gouvernement actuel — et avec la même indépendance, le même bon sens et le même patriotisme.

Liberté

Quand les Chambres se réuniront au mois d'octobre, les députés républicains présenteront une masse compacte, investie de la double autorité que donne le nombre et que confère la confiance de la nation. Ainsi appuyé, un gouvernement possède toutes les conditions de solidité désirables. Cette force même lui conseillera le calme, la modération. Les projets qu'on lui prête et l'envie qu'on lui suppose d'opérer des réformes profondes dans toutes les directions peuvent, jusqu'à un certain point, tenir l'opinion publique en haleine; on peut craindre de la hâte, de l'irréflexion.

Pour nous, il nous semble que rien de semblable ne saurait inquiéter le pays. Les Chambres comprendront que le mouvement politique a fini son évolution; c'est le mouvement économique qui sollicite aujourd'hui toutes les forces vives du pays. Une des premières questions dont le gouvernement devra se préoccuper nous paraît être la question des grèves. L'intérêt du plus grand nombre, l'amélioration du sort commun, la recherche des voies et moyens les plus favorables à l'accomplissement des réformes urgentes que réclame notre état social, voilà le programme naturel d'un gouvernement républicain.

Moniteur Universel.

On a célébré coup sur coup la fête de la paix, le centenaire de Voltaire, le centenaire de Rousseau et la prise de la Bastille. Après ces cérémonies sont venus vingt-deux mille orphéonistes qui, à pied et en voiture, ont promené leurs bannières à travers toutes les rues de Paris. Il paraît que, pour certaines gens, les fêtes devaient durer encore, car la préfecture de police, pour faire bien comprendre qu'il était temps d'y mettre fin et de revenir au travail, a dû prier les retardataires d'enlever les étendards et les lanternes éteintes qui se balançaient inutilement dans les rues. Le journal le Soir, qui va souvent chercher ses inspirations au ministère de l'intérieur, disait l'autre jour à ce propos :

« Comme la vie d'une nation ne saurait être une fête perpétuelle, il conviendrait peut-être d'attendre, pour renouveler ces journées de réjouissance publique, l'occasion qui s'ouvrira naturellement avec la cérémonie officielle de la distribution des récompenses aux exposants. S'il en était autrement, la France risquerait de passer, non plus pour un phare, mais pour un lam- »

« pion. »

En écrivant les lignes qui précèdent, le journal le *Soir* exprimait en termes très-sages ce que pensent une foule de braves gens qui, bien que ne chantant pas la *Marseillaise* au nez des étrangers nos hôtes, ce qui, soit dit en passant, n'est peut-être pas très-courtois, n'en sont pas moins bons républicains pour cela et n'en acceptent pas moins loyalement l'ordre politique qui nous régit.

Grève d'Anzin.

Suivant une dépêche de Valenciennes, en date d'hier soir, on a constaté dans la journée une certaine amélioration dans la situation générale, surtout ce qui concerne la grève d'Anzin. Les ouvriers semblent désirer qu'on leur fasse quelques avances pour les engager à se mettre au travail. A Denain, on a continué à travailler régulièrement. A Haveluy, tous les ouvriers sont descendus sauf les ouvriers étrangers. A Abscons, 273 ouvriers travaillent; à la fosse Saint-Louis, 80; à Bleuze, 20; à Casimir-Périer, 79; à Rocula, 106; à Saint-Marc, 88; à Condé, aucun ouvrier n'a travaillé. C'est une reprise sensible du travail. A Déchy, la grève n'a pas empiré et ne s'est pas étendue aux autres fosses de la Compagnie d'Aniche, ce qu'on redoutait beaucoup.

Les nouvelles du Pas-de-Calais font espérer que le calme et le travail ne seront pas troublés de ce côté.

Valenciennes, 25 juillet, soir.

Rien de nouveau dans les environs de So-main. Dans les fosses de Sainte-Marie, de l'Archevêque et de la Renaissance, le travail continue régulièrement.

A Haveluy tous les ouvriers travaillent.

A Delain, aucune agitation; tous font espérer que la grève ne s'étendra pas jusque là.

Dans la division d'Abecons, 95 ouvriers ont travaillé à la fosse de Casimir Périer, 195, à celle de Roculx, et 170, à celle de Saint-Marc.

En général, la situation est restée aujourd'hui la même que celle des jours précédents, dans la concession d'Anzin.

La circulaire des régisseurs de la Compagnie, affichée par les soins des directeurs, ne paraît pas avoir produit de résultat appréciable sur les grévistes.

Une certaine agitation règne toujours dans les esprits. Cependant on ne croit pas que cette situation puisse durer longtemps.

En effet, il semble régner une grande indécision dans les esprits, même chez les ouvriers qui se rendent au travail.

Une délégation nombreuse de grévistes de Condé s'est rendue chez le directeur de Vieux-Condé. Cette entrevue n'a amené aucun résultat.

On constate une reprise du travail à la fosse de Déchy où la moitié des ouvriers sont descendus aujourd'hui. Dans toutes les autres fosses de la Compagnie d'Aniche, le travail est fort régulier.

Saint-Chamond, 25 juillet, soir.

La grève de Saint-Chamond et d'Izieux continue sans le moindre incident à signaler. Le calme est parfait dans ces deux villes, où du reste on n'aperçoit aucun groupe.

Cette grève est toute locale et tout fait croire qu'elle ne s'étendra pas.

Du reste on ne pense pas qu'elle ait une longue durée; les ouvriers aussi bien que les patrons paraissent fort désireux de voir une reprise générale du travail.

Saint-Etienne, 26 juillet.

Tous les ateliers, fermés à Saint-Chamond, depuis lundi dernier s'ouvriront lundi 29 juillet. La grève semble toucher à sa fin. L'ordre continue de régner à Saint-Chamond où il n'a pas été troublé un seul instant.

INFORMATIONS

Bien que les maréchaux de France ne doivent point bénéficier (le maréchalat étant une dignité et non un grade) de la nouvelle loi sur les pensions de retraite, un décret du président de la République vient d'assujettir la solde des maréchaux à la nouvelle retenue de 5 0/0 comme les autres membres de l'armée.

Un singulier incident vient de se passer sur la côte qui avoisine Gallipoli. Une embarcation de la marine anglaise qui croisait dans ces parages ayant déposé son équipage à terre, celui-ci fut fait prisonnier par les Russes. Il se composait d'un lieutenant de vaisseau, d'un enseigne et d'une dizaine de matelots. De plus, une autre embarcation s'étant avancée pour réclamer les prisonniers aurait essuyé plusieurs coups de feu et aurait été obligée de se retirer sans avoir pu remplir sa mission.

Le conseil d'arrondissement de Marseille a pris une délibération tendant à supprimer l'enseignement du catéchisme dans les écoles communales. M. Tirman, préfet des Bouches-du-Rhône, est venu à Paris pour soumettre au ministre cette délibération, en même temps que les faits récents concernant le conseil municipal. Sur ce dernier point, le ministre persiste à s'opposer à la mise à exécution de la délibération du conseil municipal. Quand à celle du conseil d'arrondissement, comme elle outrepassé les droits des conseils d'arrondissement, elle sera annulée.

CHRONIQUE LOCALE

Le *Journal officiel* publie un décret convoquant les électeurs du canton de Salviac, à l'effet d'élire leur représentant au conseil général, pour le 11 août.

Dans une séance, tenue jeudi dernier, le conseil municipal de Cahors, sur le rapport de M. Sirech, a voté une dépense de 4,500 fr. pour l'établissement de 35 urinoirs dans les divers quartiers de la ville et une deuxième somme de 3,000 fr. destinée aux frais d'érection d'une horloge sur la principale façade de l'hôtel-de-ville.

Voilà de bonnes résolutions; espérons que l'administration n'en ajournera pas indéfiniment l'exécution.

LYCÉE DE CAHORS.

La distribution solennelle des prix sera faite aux élèves de cet Etablissement le mardi 6 août prochain, à 9 heures précises du matin, sous la présidence de M. Henri Fresne, préfet du Lot.

Le discours d'usage sera prononcé par M. Forfer, professeur d'histoire.

Nous signalons avec plaisir le beau succès obtenu par notre compatriote Soulaacroix élève du Conservatoire de Paris, qui vient de remporter, au concours de chant un second prix. M. Soulaacroix est élève de première année. Son succès donne les plus belles espérances.

La distribution solennelle des Prix a eu lieu aujourd'hui aux Petits-Carmes. Nous en publierons le compte-rendu mardi prochain.

La circulaire suivante a été adressée aux préfets par M. le ministre de l'instruction publique :

Monsieur le Préfet,

D'après les rapports qui me sont transmis de divers départements, la plupart des instituteurs auraient, depuis quelques années, une tendance marquée à multiplier outre mesure les prix dans les écoles, et croiraient pouvoir donner ainsi satisfaction au vœu des familles, sans compromettre les intérêts de l'enseignement.

D'un autre côté, afin d'obtenir le résultat qui vient d'être signalé, les administrations municipales ou départementales auraient, dans bien des cas, favorisé l'acquisition de livres à vil prix et qui, le plus souvent, n'ont aucun mérite ni moral ni littéraire.

Je ne saurais trop regretter qu'un pareil usage se soit introduit dans nos écoles.

Il importe, d'ailleurs, que les jeunes élèves comprennent qu'une distinction n'a de valeur qu'en raison des efforts qu'on a faits pour s'en rendre digne.

Je vous recommande, en conséquence, monsieur le préfet, de veiller à ce que les livres de prix qui vont être prochainement distribués dans les écoles communales soient choisis avec autant de soin que de réserve.

Il sera nécessaire que la liste de ces livres soit préalablement revêtue du visa de l'inspecteur primaire de la circonscription; je sais que je puis compter sur votre concours pour réaliser, à ce point de vue, des améliorations qui me paraissent appeler particulièrement votre sollicitude.

En m'accusant réception de la présente circulaire, vous voudrez bien me faire connaître les mesures que vous aurez prises pour en assurer l'exécution.

Le ministre de l'instruction publique,
Signé : BARDoux.

Par ordre du ministre de la guerre, tous les chefs de légion de gendarmerie sont appelés à Paris. Ils seront tour à tour reçus par le ministre de la guerre, le président du conseil et le ministre de l'intérieur. Ils recevront, dans ces entrevues, des instructions verbales relatives à leurs rapports avec l'autorité civile et les municipalités.

Par décision de M. le ministre de la guerre, les chevaux, juments et muets actuellement en dépôt chez les agriculteurs de la 17^e région de corps d'armée, seront réintégrés immédiatement dans les corps afin de servir à atteler les voitures pendant les manœuvres.

Dans l'intérêt du service, cette réintégration devra être terminée le 5 août prochain, terme de rigueur.

Il n'y aura d'exception que pour les juments pleines de neuf mois au moins ou nourrissant un poulain; elles seront provisoirement laissées aux détenteurs et devront être réintégrées après la parturition et le sovrage du poulain. (Trois mois.)

Les juments poulinières livrées aux éleveurs par les dépôts de remonte ne seront pas comprises dans cette mesure et doivent être laissées aux détenteurs.

La reprise des animaux sera définitive.

ENGAGEMENTS CONDITIONNELS D'UN AN.

AVIS.

Les demandes d'admission à l'engagement conditionnel d'un an, doivent être adressées par les jeunes gens à la Préfecture, avant le 31 août prochain, terme de rigueur.

Ces demandes établies sur papier timbré, doivent être accompagnées :

- 1° de l'acte de naissance du candidat;
- 2° Du certificat d'acceptation délivré par le commandant du dépôt de recrutement;
- 3° Et, s'il a moins de 20 ans, du consentement de ses père et mère ou tuteur, ce dernier dûment autorisé par une délibération du conseil de famille.

Les candidats devront se présenter dans les bureaux de M. le commandant de recrutement à Cahors, les mercredi et samedi de chaque semaine de 9 heures à 10 heures du matin, pour obtenir le certificat d'acceptation qu'ils doivent joindre à leur demande.

AVIS

Il arrive journellement au général commandant la 17^e région, des demandes, qui lui sont adressées directement par des réservistes.

Cette manière de procéder n'est pas régulière, elle a de plus l'inconvénient de causer des retards. Ces affaires doivent être instruites, au préalable par MM. les généraux commandant les subdivisions, c'est à ces derniers, que les pétitionnaires doivent s'adresser par l'intermédiaire de M. le commandant du bureau du recrutement.

Toute demande qui parviendra au général commandant la 17^e corps d'armée, sans avoir suivi la marche indiquée ci-dessus, restera désormais, sans réponse.

Par un récent décret, le ministre de la guerre vient de décider que les engagements volontaires de cinq ans ne seraient plus reçus que du 1^{er} octobre au 30 novembre et du 1^{er} mars au 31 mars de chaque année.

Les avances d'appels sont suspendus jusqu'à nouvel ordre.

Par suite de la dernière loi votée par les Chambres sur la pension de retraite des officiers, un nombre très considérable d'officiers

de l'armée française vont prendre leur retraite, et il paraît qu'il y en aura 2,941.

Le ministre de la guerre a donc décidé que tous ces officiers complèteraient les cadres vacants de l'armée territoriale, et que le surplus serait destiné à remplacer les officiers incapables, actuellement dans les cadres, qui n'ont jamais servi dans l'armée.

La même décision ministérielle porte qu'à l'avenir tout officier sortant de l'armée aura le pas sur n'importe quel autre candidat pour occuper les cadres de l'armée territoriale.

17^e CORPS D'ARMÉE

Nous recevons communication de l'avis suivant :

« Aux termes de l'article 8 de la loi du 22 février 1878, un fonds de subvention a été institué pour être réparti entre les pensionnaires placés sous le régime de la loi du 25 juin 1861.

« MM. les officiers en retraite et assimilés, jusqu'au grade de chef de bataillon ou d'escadron, inclusivement, qui ne jouissent d'aucun traitement ou rémunération quelconque, en raison de fonctions de l'Etat, des départements ou des communes, et qui désirent participer à la répartition de la susdite subvention, sont invités à adresser, dans ce but, leurs demandes à M. le général commandant la 17^e région, à Toulouse, avant le 15 septembre prochain, terme de rigueur.

« Ces demandes seront, à ce moment, classées et adressées à M. le ministre de la guerre, pour servir à l'établissement de mandats individuels.

« Il est de l'intérêt de MM. les pensionnaires dont il s'agit de ne pas perdre de vue la date limite indiquée ci-dessus, du 15 septembre, attendu que les retardataires ne pourront plus être compris dans la répartition de l'année 1879. »

LES RECEVEURS PARTICULIERS.

Un décret du 23 juillet règle les conditions de nominations aux emplois de receveur particulier des finances. En vertu des dispositions nouvelles, nul ne peut être nommé receveur particulier des finances s'il a moins de trente ans ou plus de cinquante-cinq ans, et s'il ne compte dix ans de services publics, dont cinq au moins dans un service ressortissant au ministère des finances.

Les deux tiers des vacances annuelles de recettes particulières sont réservés aux percepteurs.

Aucun receveur particulier ne peut obtenir une recette d'une classe supérieure, s'il ne compte trois années d'exercice au moins dans la classe immédiatement inférieure. Cette condition de trois années d'exercice n'est pas exigée pour les mutations qui peuvent avoir lieu dans une même classe.

Le conseil municipal de Toulouse vient de voter un crédit de 230,000 fr. pour l'entretien d'une Faculté de médecine à créer dans cette ville.

Cette année, le renvoi des soldats faisant partie de la classe 1873 aura lieu au mois d'août. Les instructions données pour la grande revue du 15 septembre portent, en effet, que les soldats de la classe 1873 seront à l'avance remplacés par des hommes de réserve. Le départ aura donc lieu certainement avant le 28 août, la date probable est le 18.

Le 23^e régiment d'artillerie, en garnison à Toulouse, est allé ces jours derniers faire des exercices à feu au polygone de Causse, à Castres.

Le tir a été exécuté avec des canons de 90, à 7 kilomètres de distance.

Il s'est passé un fait très-rare et qui fait honneur à l'habileté du pointeur.

Le canonnier Courtinade, de la 2^e batterie, a touché le noir du premier coup. Ce résultat a causé une grande surprise. La cible fut remplacée et le rond repeint de nouveau. Courtinade pointa la pièce pour la seconde fois, et à cette seconde épreuve il toucha encore le noir.

Les derniers orages

On écrit de la commune des Portes (Ile-de-France) au Courrier de la Rochelle que samedi matin à 8 heures, deux orages formés l'un dans le sud, l'autre dans le nord-ouest se sont rejoints et ont éclaté sur la commune; en quelques instants, toutes les vignes ont été saccagées par d'énormes grêlons, et les marais dans lesquels on commençait à sauer, ont été inondés par cette trombe d'eau douce.

Le Pas-de-Calais dit qu'un orage épouvantable a éclaté lundi sur l'arrondissement de Béthune; la foudre est tombée en plusieurs endroits, un employé du chemin de fer de Bully-Grenay à Bryas, nommé Forestier, a été atteint par la foudre, près de la gare de Bruay, et tué sur le coup.

On lit dans le Journal de la Marne. Des orages violents ont éclaté, de dimanche à lundi, sur la ville de Vitry et une partie de l'arrondissement, dans la direction du Nord-Est. La grêle a fait de grands ravages dans plusieurs localités et sur leurs territoires, notamment à Domremy, Brusson, Ponthion, en partie à Merlant, Outrepont, Changy, Vavray, etc. La plupart des récoltes ont été hachées, les arbres fruitiers et les vignes fortement endommagées. Les bâtiments aussi ont souffert beaucoup: on nous cite l'église de Ponthion dont il ne restait pas une vitre intacte.

D'après le Moniteur de la Meurthe, la grêle est tombée sur les territoires des communes de Praye, et de Saxon-Sion et a causé de grands dégâts.

Nous lisons dans le Moniteur Ardennois. Dans la nuit du 20 au 22 juillet, les communes de Chaumont-Corccin, La Hardoye, Rubigny, Remancourt, ont été fort mal traitées par un orage violent, suivi d'une pluie de grêlons d'une grosseur extraordinaire; les champs si magnifiquement empoillés en blés, situés dans ces contrées, sont très compromis.

Les journaux des Vosges racontent que dimanche soir, vers 7 heures, un orage épouvantable a éclaté sur Epinal et ses environs, et a causé de grands dommages. Il a commencé par une averse de glaçons d'une grosseur extraordinaire; ceux tombés à Epinal pesaient de 50 à 100 grammes; le diamètre était plus gros sur la grosse, il variait de 150 à 200 grammes; à Golbey, on en a pesé plusieurs qui atteignaient le poids énorme de 400 grammes.

D'après l'Aube, l'orage de dimanche dernier a été surtout violent dans la partie de l'Aube qui avoisine les départements de l'Yonne et de la Côte-d'Or. A Lignières, le tiers du vignoble a été détruit par la grêle. Les grêlons étaient de la grosseur d'un œuf de pigeon ou de perdrix. Le désastre, paraît-il, a été terrible à Chablais. Ce vignoble célèbre a été saccagé.

L'Echo de l'Auxois dit que dans une des rues du village de Montlay, il y avait encore quatre heures après l'orage, 50 centimètres de grêle sur toute la largeur du chemin.

Le Moniteur du Puy-de-Dôme a reçu de ses correspondants les nouvelles les plus fa- cheuses occasionnées dans le département par les orages de dimanche soir, notamment à Saint-Rémy, où une femme de 60 ans environ, atteinte par la grêle a succombé, en arrivant chez elle, des coups qu'elle avait reçus; plusieurs enfants ont été gravement meurtris.

Des orages ont également ravagé, dimanche et lundi, une partie du département de l'Allier. A Lapalisse, on a ramassé des grêlons de la grosseur d'un œuf de poule et pesant plus de 400 grammes. A Saint-Germain-des-Fossés il reste très peu de vitres à la gare; les trains qui étaient en marche ont eu presque tous des glaces brisées; on ne signale cependant aucun accident de personnes.

Le Journal d'Agen nous apprend qu'une trombe d'eau s'est abattue sur la ville et que les communes de la région ont été fortement éprouvées par une grêle violente qui aurait occasionné des dégâts considérables.

Les chiens enragés.

Le conseil d'hygiène du département de la Seine a adopté, dans une de ses dernières séances, une instruction relative aux chiens enragés qui a été rédigée par MM. Bouley et Proust. Nous croyons devoir résumer les parties les plus intéressantes de ce document.

Voici d'abord le signalement du chien suspect :

1° Tout chien connu qui, contrairement à son caractère et à ses habitudes, est devenu agressif et mord sans motif qui explique cette action, les personnes qu'il trouve à la portée de ses dents.

Dans ce cas, le chien doit être considéré comme d'autant plus suspect que les personnes qu'il a mordues lui étaient plus familières ;

2° Tout chien qui, dans l'intérieur des maisons, s'attaque aux personnes étrangères sans y être excité soit par rôle de gardien, soit par une agression volontaire ou involontaire ;

3° Tout chien vaguant qui, sans aucune excitation, s'attaque aux personnes qu'il rencontre dans son passage, dans les rues, sur les routes, dans les campagnes.

4° Tout chien inconnu, trouvé errant, qui devient tout à coup agressif pour les personnes qui l'ont accueilli dans leur demeure.

La cautérisation par le fer rouge est le plus sûr remède ; il ne faut pas hésiter à y recourir, même dans le cas d'une morsure qui paraîtrait insignifiante et dès que le derme a été entamé. Si le fer rouge n'était pas prêt, il faut, en attendant, exprimer fortement le sang de la blessure et la laver continuellement.

Le chien, pris des premières atteintes de la rage, est triste et inquiet ; il a des bonds convulsifs. C'est une erreur de croire qu'il ait horreur de l'eau ; au contraire, il en est avide. Tant qu'il peut boire, il satisfait sa soif toujours ardente, et quand le spasme de son gosier l'empêche de déglutir (avaler), il plonge le museau

tout entier dans le vase, et il mord pour ainsi dire le liquide qu'il ne peut plus avaler.

Le chien enragé n'est donc pas hydrophobe.

L'hydrophobie n'est donc pas un signe de la rage du chien.

Le chien enragé ne refuse pas sa nourriture dans la première période de sa maladie ; souvent même il la mange avec plus de voracité que d'habitude.

Lorsque le besoin de mordre, qui est un des caractères essentiels de la rage à une certaine période de son développement, commence à se manifester, l'animal le satisfait d'abord sur des corps inertes ; il ronge le bois des portes et des meubles, déchire les étoffes, les tapis, les chaus-sures, broie sous ses dents la paille, le foin, les crins, la laine, mange la terre, la fiente des animaux et la sienne même, etc. ; et accumule dans son estomac les débris de tous les corps sur lesquels ses dents ont porté.

Le chien enragé est toujours très violemment impressionné et irrité par la vue d'un animal de son espèce. Dès qu'il se trouve en sa présence ou qu'il entend ses aboiements, sa fureur rapide se manifeste si elle était encore latente (cachée), se développe et s'exalte si elle était déjà déclarée, et il se lance vers lui pour le déchirer de ses dents.

La présence du chien produit la même impression sur les animaux des autres espèces quand ils sont sous le coup de la rage ; en sorte qu'il est vrai de dire que le chien fait l'office d'un agent réactif à l'aide duquel on peut pres- que toujours, avec une très grande sûreté, déceler la rage encore cachée dans un animal qui la couve.

En résumé, les signes de la rage ne sont point malaisés à reconnaître ; ce qui importe le plus, dans le doute, c'est de recourir à une médica- tion énergique. Le fer rouge est d'autant plus efficace qu'il est plus fortement chauffé ; dans ce cas, il cause moins de douleur. On peut aussi lier fortement au-dessus de la blessure le membre mordu ; la succion n'offre aucun dan- ger quand la personne qui la pratique n'est affectée d'aucune écorchure soit aux lèvres, soit dans la bouche. Disons enfin que c'est un tort d'abatte immédiatement le chien suspect ; il faut le surveiller de près ; il n'est point rare, en effet, qu'un chien qu'on croyait enragé n'ait eu qu'un accès passager de fureur et qu'on se soit mépris sur la gravité de son état.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 20 au 27 juillet.

Naissances.

Capelle, Pauline, rue des Boulevards. Bourdie, Jeanne, rue Dougnès. Pouzergues, Marie, à Labarre.

Mariages.

Miniot, Louis et Gisbert, Marie. Billières, André et Guiches, Mélanie.

Décès.

Vitrac, Victorine, 4 mois, à Larroque. Bousquet, Anne, 77 ans, rue des Badernes. Izarn-Fontanet, 77 ans, à Fontanet.

Portail, Jules, 5 mois, Port-Bullier. Birou, Marie, 28 jours, rue Saint-Urcisse. Robert, Antoinette, 72 ans, Cabessus. Roques, Jean, 70 ans, (hospice). Périé, Jules, (Naturel), 7 mois, rue Nationale. Guiraud, Aimée, 38 jours, rue Fénélon.

CALENDRIER DU LOT. — Juillet.

Table with 3 columns: Jours, Saints, Foires. Rows include 28 Diman. s. Nazaire, 29 Lundi. se. Marthe, 30 Mardi. ss. A. S., 31 Mercr. s. Ignace, 1 Jeudi. s. Pierre, 2 Vend. s. Alphonse, 3 Samedi Inv. s. Ertien.

Lunaisons du mois de Juillet. P. Q. le 7 à 8 h. 29 du matin. P. L. le 14 à 11 h. 4 du matin. D. Q. le 22 à 0 h. 25 du soir. N. L. le 29 à 9 h. 50 du soir. Les jours diminuent de 1 heure.

Pour la chronique locale : A. Layton.

Bourse de Paris.

Cours du 27 juillet.

Rente 3 p. %..... 77.10 — 3 p. % amortissable..... 84.00 — 4 1/2 p. %..... 107.50 — 5 p. %..... 113.72 1/2

Table with 3 columns: Valeurs diverses au comptant, Cloture du 26 juil., Cloture précédente. Rows include Banque de France, Crédit foncier, Orléans-Actions, Orléans-Obligations, Suez, Italien 5 %.

AVIS IMPORTANT

Pendant toute la durée de l'Exposition, il sera accordé, à toutes les personnes qui se présenteront avec la quittance d'Abonnement au Journal du Lot, une réduction de 25 % sur le tarif des Photographies de ma maison, depuis le format carte jusqu'au format 30/40 cent, tête 1/2 nature.

La photographie PIERRE PETIT est la plus importante de France, son installation nouvelle, où sont exposés tous les produits de cette merveilleuse invention, en fait un musée des plus intéressants à visiter. Daguerrotypes, peintures, agrandissements, émaux, etc. Composent cette exposition, on figurent les célébrités Françaises et Etrangères.

Si on veut son portrait ou des reproductions, c'est à PIERRE PETIT qu'il faut s'adresser, 27-29-31 place Cadet, Paris.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT 27 juillet 1878. (30)

LES ONZE GRAND ROMAN DRAMATIQUE

Par Adolphe Favre

Seconde Partie.

IV

L'ABBAYE DE SAINT-DENIS

— Ah ! vraiment tu choisis mal ton motif. Si Blondel avait des dépêches à recevoir ici, elles lui seraient apportées par d'autres courriers que toi. — Eh ! qu'en savez-vous ? — Ce que je sais, c'est que quand tu es entré tu as prononcé le nom du roi. — Eh bien après ? fit Guillaume. — Après ? voici : tu viens pour mac- cuser devant le roi d'avoir enlevé la fille de la mère Taupier; tu viens pour deman- der au roi des gens qui l'aident à la re- chercher... tu viens pour me faire ar- rêter.

— Dame ! fit Guillaume déconcerté. — Eh bien ! sache ceci : c'est que si tu prononces un mot, si même tu vois Blondel, tu seras pendu. Guillaume eut un frisson, mais il se re- mit aussitôt. — Je n'ai plus peur de vous, dit-il, et je parlerai. — Tu parleras, soit ! mais tu parleras dehors. — Non, ici. Mon estimable Guillaume, vous vous trompez fort ; et pour vous montrer que je dis la vérité, je vais vous faire jeter à la porte. Le comte fit quelques pas et appela l'huissier qui se tenait dans la première anti-chambre. — Que désire monsieur le comte ? de- manda l'huissier en s'inclinant. — Je désire que vous fassiez sortir ce rustre de force. Il vient ici pour causer du scandale et vous a trompé pour par- venir jusqu'au roi. — En effet, dit l'huissier, il m'a plus que trompé, il m'a housculé. — Voici bientôt l'heure du roi, et je crois qu'il sera peu réjoui d'avoir devant les yeux un personnage tel que ce bon- homme. Bonhomme ! fit Guillaume, vexé. — Allons, dehors ! cria l'huissier en cherchant à l'entraîner. — Je ne sortirai pas, s'égosilla Guil-

laume en faisant la plus vive résistance ; je viens pour le roi, et je le verrai. Au bruit que faisait cette espèce de lutte, les courtisans s'approchèrent du comte et de Guillaume en se demandant ce qui pouvait causer tout ce tapage. Certes, le bonhomme aurait été vivement expulsé, si, à ce moment même, la porte qui conduisait aux appartements de Louis XIV ne se fût ouverte, livrant passage à Sa Majesté. — Le roi ! annonça un huissier. — Le roi ! répéta celui qui tenait Guil- laume sans s'en préoccuper davantage. Tous les courtisans se précipitèrent au- devant du souverain, oubliant le melen- contreux bourgeois. Guillaume, lui, s'était échappé des mains de l'huissier et cherchait une place à sa convenance. LE ROI LOUIS XIV — Louis XIV avait, à cette époque, trente- cinq ans et était dans toute la force de l'âge ; sérieux, comme toujours, et esclave de l'étiquette, il entra paré et irréprocha- ble. Son premier regard fut pour l'ensemble que présentaient ses courtisans. Chacun était à son poste, profondément incliné ; les dames faisaient la révérence

et s'agitaient pour attirer l'attention royale. Louis recevait tous ces hommages com- me s'ils lui étaient absolument dus. En voyant les trois rivales Mmes de Sou- bise, de la Ferté et de Ludre, il ne put re- tenir un léger sourire, mais sa vanité n'en était pas moins flattée. Or, la vanité du roi était grande. Son deuxième regard fut plus profond ; il sembla errer un instant dans les grou- pes et s'arrêta successivement sur M. de Sablançay ; sur le comte de Rheinberg, in- cliné au premier rang, et sur Blondel, son architecte. Sa Majesté ne pensait uniquement qu'à ceci : rentrer à Paris avec tout le céré- monial possible et éclipsé, par sa magni- ficence, toutes les rentrées solennelles de ses prédécesseurs. A cet effet, il avait consulté la foule de ses conseillers intimes, et, comme il ar- rive en pareille circonstance, il avait eu autant d'avis différents qu'il avait pris de conseillers. Le prince de Condé lui avait dit : — Sire, un général vainqueur rentre avec la poussière du champ de bataille sur ces bottes et la gloire lui fait cortège. Le roi, peu flatté de l'éloquence de cette humble mise en scène, regarda le prince de côté et ne répondit pas. Il consulta Colbert. — Sire, répondit le financier, la porte

Saint-Denis coûte au trésor de la ville plus de cinq cent mille francs ; la rentrée solennelle telle que la demande Votre Ma- jesté coûterait... — Bonsoir, Colbert, fit vivement le roi, je vous laisse à vos comptes. Il se rejeta sur les poètes. — Sire, lui dit Corneille, il n'y a que les Romains, je conseille à Votre Majesté de prendre César ou Marc-Antoine pour modèle. — Il n'y a que les Grecs, dit Racine. — A la place de Votre Majesté, répondit à son tour Molière, je rentrerais en Louis XIV, et ce serait assez. Louis le Grand remercia le poète comi- que d'un sourire, mais se déguisa en Louis XIV lui semblait trop simple. Il finit par ne prendre conseil que de lui-même et se commanda le costume le plus ridicule qui se puisse voir. C'était un costume de dieu grec, avec une perruque du temps, dite binette. Aussitôt qu'il eût fait ce choix il en fit part à tout le monde de la cour en récla- mant le secret. Les courtisans applaudirent à qui mieux mieux, disant que c'était tout simplement sublime et que le roi seul pouvait avoir eu une idée aussi étonnante que celle-là. Nous ne les démentirons pas. (A suivre.)

SANTÉ A TOUS adultes et enfants
rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres, 31 ans de succès
100,000 cures réelles par an.

La REVALESCIÈRE DU BARRY est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moëlle, des poumons, nerfs, chairs et os ; elle rétablit l'appétit ; bonne digestion et sommeil rafraichissant ; combattant depuis trente ans avec un ovariabile succès les mauvaises digestions (dyspepsies, gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, pal, pitions, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissement, acidité, pituite, migraine, nausées et vomissements après repas ou en grossesse ; aigreurs, congestions, inflammation des intestins et de la vessie. crampes et spasmes, oppression, asthme, bronchite, phthisie, (consomption), dartres, éruptions, nervosité, épuisement, dépérissement, fièvre, rhume, catarrhes, échauffement, chlorose, vice

et pauvreté du sang, faiblesse, rétention, les maladies des enfants et des femmes.

Dyspepsie, ; M. J.-J. Noël, de Thuillies (Hainaut); de vingt années de dyspepsie. — Dartres M. Gr. Voos, de Liège, abandonné par les médecins, qui déclaraient qu'à son âge (55) ans toute guérison était impossible, a été totalement guéri des dartres par l'usage de la Revaléscièr. — N° 49, 871 : M^{me} Marie Jolie, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, flatu, spasmes, et nausées. — N° 46, 270 : M. Roberts, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N° 46, 260 : M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N° 46, 218 : M. le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N° 18, 744 ; le docteur-médecin Shorland, d'une hydrodisie et constipation. — N° 49, 522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en mé-

decines. En boîte : 1/4 kil., 2 fr. 25, 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revaléscièr enlèvent toute irritation en toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques même après le tabac. En boîtes de 4, 7 et 70 fr. — La Revaléscièr chocolatée, rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraichissant aux plus énervés. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 ; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Cahors. Vinel, pharmacien, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^o, limited, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

LA NATURE, Revue des sciences.

Sommaire du numéro du 20 juillet.
Les périodes végétales de l'époque tertiaire (suite et fin) : Comte de Saporta. — Exposition universelle. — Le marteau-pilon à vapeur du Creuzot. — Le grand ballon captif à vapeur de M. Henry Giffard. — Chronique. Académie des sciences. —

Microphone de Hughes. — Bulletin météorologique de la semaine.

LE TOUR DU MONDE Nouveau journal des Voyages. — Sommaire de la 916^e livraison. (27 juillet 1878). — Texte : A travers le noir continent, par M. Stanley. — Texte et dessins inédits. — Dix dessins, de E. Bayard.

Hachette, boulevard St-Germain, 79, Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 295^e livraison (27 juillet 1878). — TEXTE : Le Charmeur de serpents, par Louis Rousselet. — Dessins : A. Marie, Sahib, Théron, Jahandier. L'Exposition Universelle de 1878 : Le Portugal, par Paul Pelet. — Les Pilotes d'Ango, par Léon Cahun. — La Balaine captives, par H. Norval. — Le Ballon des Tuileries, par M. Albert Lévy.

Hachette boulevard St-Germain, 79, Paris.

Livret des familles.

MM. les maires du département du Lot trouveront à l'imprimerie Layton le Livret de Famille à remettre gratuitement aux époux, lors de la célébration du Mariage.

Pour tous les extraits et articles non-signés. Le propriétaire-gérant, A. Layton.

MAGASIN DE NOUVEAUTÉS

P. ALIX

CHANGEMENT DE DOMICILE

M. ALIX a l'honneur de prévenir sa clientèle que, le 1^{er} Août prochain, son Magasin de nouveautés, situé actuellement rue de la Mairie, sera transféré rue de la Préfecture, à côté du Grand Bazar Parisien, près le Boulevard.

LAFFARGUE, CONSTRUCTEUR

MÉCANICIEN, breveté s. g. d. g.

A PRAYSSAC (LOT)

Manège Laffargue spécial pour batteuses à bras (système Suisse)
Moulins à farine, Pompes d'irrigation, Scieries, etc.

Manège seul, prix 400 fr.. Manège avec batteuse, 600 fr. Deux chevaux en 10 heures font rendre à la machine 60 hectolitres de blé. — Ventilateurs de 60 à 100 fr. — Trieurs de grains pour agriculture et meunerie de 185 à 250 fr. — Charrue vigneronne à brancards pour un cheval 55 fr. — Pressoirs à vendange, système universel Mabille de 170 à 1,000 fr. — Foulloirs à vendange de 60 à 170 fr. — Presse à huile Laffargue de 700 à 800 fr. — Turbines à chambre d'eau en fonte, pour moulins de ruisseaux, permettant d'utiliser les eaux d'été et celles d'hiver avec de grandes variations de chute (la dépense d'eau peut varier de simple au double sans perte de rendement.) — Huilerie, Transmission du mouvement, etc. Etant en relation avec la majorité des constructeurs, M. Laffargue s'engage à fournir toutes les machines que l'on désirera, garanties bonnes de fonctionnement et de solidité. — NOTA. Pour éviter tout retard, prière d'envoyer les demandes de machines quelque temps avant l'époque où on désirerait s'en servir. — Se méfier des contrefaçons.

PIANOS ET HARMONIUMS

DES MEILLEURS FACTEURS

MUSIQUE ET INSTRUMENTS

GODINAUD, FILS

A CAHORS (Lot), Maison de la Poste.

HARMONIUMS.

PIANOS OBLIQUES.

Accord et réparation. — Vente, échange et location.

Eaux minérales de Miers

GARE DE ROCAMADOUR

HOTEL CARBOIS

A Alviagnac (Lot).

L'Hôtel Carbois, le premier que l'on trouve en arrivant de la gare de Rocamadour à Alviagnac, jouit d'une réputation justement méritée. Les étrangers qui fréquentent cet Etablissement, y sont l'objet des attentions les plus délicates. Chacun se plaît à le reconnaître.

M. CARBOIS, le seul de la commune d'Alviagnac, actionnaire de la Fontaine minérale, offre à tous ses clients de leur donner tous les renseignements qui pourraient leur être nécessaires.

Omnibus à tous les trains pour conduire les voyageurs de la gare de Rocamadour à l'Hôtel Carbois.

TOPIQUE DULAC

Guérison radicale des cors aux pieds

Seul dépôt général,
Pharmacie LACOMBE, à Cahors

S'expédie contre 1 fr. timbres-poste

PHÉNOLINE DULAC

Le plus puissant spécifique des
maux de dents cariées

Prix : 1 fr. 25

Dépôt, pharmacie LACOMBE, à Cahors

LIQUEUR VINEUSE

dite essence Bordelaise pour l'amélioration des vins de table

Dose pour 2 barriques 1 fr. 25

Dépôt, pharmacie LACOMBE à Cahors

LA GAZETTE DE PARIS

Le plus grand des Journaux financiers
SEPTIÈME ANNÉE
Paraît tous les Dimanches.

PAR AN
4 FRANCS
Semaine politique et financière — Etudes sur les questions du jour — Renseignements détaillés sur toutes les valeurs françaises et étrangères : Chemins de fer, Tramways, Assurances, Canaux agricoles et de navigation, Charbonnages, Mines, Gaz, Métaux, etc. — Compte rendu des Assemblées d'actionnaires et d'obligataires — Arbitrages avantageux — Bourses particulières par correspondance — Échéance des Coupons et leur prix exact — Vérification des listes de tirages — Collection des anciens tirages — Cours officiels de toutes les Valeurs cotées ou non cotées.

Prime Gratuite
LE BULLETIN AUTHENTIQUE
des Tirages Financiers et des Valeurs à lots
PARAISANT TOUS LES 15 JOURS.
Document inédit, renfermant des indications qu'on ne trouve dans aucun journal financier.
ABONNEMENTS D'ESSAI

2^e Fr. Première Année
AVEC LA PRIME GRATUITE
ENVOYER MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE
59, Rue Taitbout — Paris.
Depuis le 1^{er} juin 1878, LA GAZETTE DE PARIS est installée dans son hôtel de la rue Taitbout, 59, où elle a réuni tous les services financiers utiles aux rentiers et capitalistes.

OFFRE D'AGENCE

Dans chaque commune de France, pour un article facile pouvant rapporter 1,000 fr. par an, sans rien changer à ses habitudes. — S'adresser franco à M. SANGIARD, 14, rue Rambuteau, à Paris. Joindre un timbre pour recevoir franco instructions et prix-courants.

Grand Hôtel de Champagne et Mulhouse

CHAMBRES & CABINETS CONFORTABLEMENT MEUBLÉS

Prix modérés

Tenu par GALLIOT

87, Boulevard de Strasbourg, 87, près les gares de l'Est et du Nord.

Une ligne de tramway va directement du boulevard de Strasbourg à l'Exposition Universelle

PARIS.

ÉTUVES

Etablissement d'Hydrothérapie Médical

M. LAGASPIE

Ancien mécanicien de Madrid

A l'honneur de prévenir le public qu'il a créé à Catus, depuis quelques années, un Etablissement Hydrothérapique, où l'on trouvera, à des prix très-modérés, tout espèce de bains : bains ordinaires et médicamenteux, bain-sulfureux, bains et douches de vapeur, bains russes, étuves, fumigations sèches ou aromatiques et tous les procédés de l'hydrothérapie moderne. Le propriétaire de l'établissement vient de réaliser, avec le concours de son médecin en chef, de grandes améliorations, indiquées par une longue pratique et une longue expérience ; il y a aussi dans l'établissement un Gymnase pour le traitement de plusieurs maladies.

Des chambres seront mises à la disposition des malades qui auront besoin de faire un traitement prolongé
Rien ne sera négligé dans l'intérêt des malades.

A VENDRE

Trois cents VOLUMES environ
d'une Bibliothèque ecclésiastique
de Pères de l'Eglise et autres.

S'adresser pour les renseignements
au bureau du journal.

A VENDRE

EN BLOC OU EN PARCELLES

LE DOMAINE DE RÉVEILLON

situé dans la commune d'Alviagnac, près de la station de Rocamadour, composé de Bois, Pâtures, Prés, Terres labourables, Bâtiments en très bon état. S'adresser pour les renseignements sur les lieux à M. Delfour, propriétaire.

A VENDRE

UN

HARMONIUM

PRESQUE NEUF,

Avec colonnes torsées sur le devant, sorti de la Maison RODOLPHE, de Paris,

Prix : 400 francs.

Cet HARMONIUM a des sons magnifiques et très forts.

S'adresser au bureau du Journal.

On donnera toutes facilités pour le paiement.